



# Municipalité de Lantier

---

## AVIS PUBLIC

---

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ RÈGLEMENT 252-2024

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Lors de la séance extraordinaire du conseil le 2 décembre 2024 le règlement portant le numéro 252-2024 a été adopté.

#### RÈGLEMENT 252-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE GESTION CONTRACTUELLE

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Date d'adoption : 2 décembre 2024

Date d'entrée en vigueur : 4 décembre 2024

DONNÉ à Lantier ce 4<sup>e</sup> jour de décembre de l'an deux mille vingt-quatre

---

Benoit Charbonneau,  
Directeur général et greffier-trésorier

---